



COMITÉ HAUTE-VIENNE JUDO

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO-JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

Animations Poussin(e)s Saison 2010-2011

1/. Présentation

Ces animations mixtes sont ouvertes aux poussins et aux poussines (enfants né(e)s en 2001 et 2002) avec comme grade minimum la ceinture blanche-jaune. Cette réglementation s'appuie sur les textes officiels de la F.F.J.D.A. et comprend quatre animations.

	Date	Lieu	Pesée Inscription	Fin prévisionnelle
Animations				
n°1	Sa 09 oct. 10	Dojo R. LECOMTE	Zone A : 13h30-14h00 Zone B : 14h45-15h15	16h30 17h00
n°2	Sa 29 jan. 11	Dojo R. LECOMTE	Zone A : 8h30-9h00 Zone B : 9h45-10h15	11h30 12h00
n°3	Sa 12 mars 11	Dojo R. LECOMTE	Zone A : 8h30-9h00 Zone B : 9h45-10h15	11h30 12h00
Remise des récompenses				
Récompenses	Sa 11 juin 11	Dojo R. LECOMTE	15h-15h30	16h30

2/. Formalités

* Inscriptions :

- Extraction des licenciés sur le site de la FFJDA : pas de pré inscriptions par les clubs
- Tous les enfants devront être licencié à la date de la 1^{ère} animation ou en possession de leur feuille de licence provisoire
- Présentation du certificat médical dès la 1^{ère} animation
- Ceinture blanche jaune

* Encadrement :

- Un calendrier des évaluateurs tenant lieu de convocation est remis à chaque club en début de saison A partir de la catégorie cadette (ceinture bleue) les judokas peuvent encadrer les animations poussin(e)s.

3/. Déroulement des animations (cf. schéma)

- * Inscription et pesée de l'enfant qui aura pris sa feuille d'évaluation (contrôles de la licence et du certificat médical)
- * Regroupement dans les tribunes basses du dojo
- * Constitution de poules de 6 par poids
- * Passage aux différents ateliers sur la longueur du tapis :
 - questions sur l'arbitrage et le code moral
 - échauffement dirigé de 15'
 - 2 ateliers d'expression techniques : sol et debout
 - 2 exercices d'expression d'efficacité : randoris
- * Chaque animation est notée sur 100 points maximum.
- * Par la suite, les résultats seront mis en ligne sur le site internet du comité de la Haute Vienne (www.cdjudo87.com) et chaque club recevra les feuilles d'évaluation de ses jeunes judokas.

4/. Détails des évaluations

Connaissances

- * Chaque judoka est interrogé individuellement sur des notions d'arbitrage, d'historique, et du cérémonial comptabilisées sur 10 points.

Expression Technique

- * Exécution d'un Yaku-Soku-Geiko (technique de projection chacun son tour) debout d'1min30 noté sur 25 points en tori et uke.
- * Exécution de 2 techniques de retournement au sol à partir d'une de différentes situations, notées sur 10 points chacune. Pour cette épreuve, chaque judoka peut totaliser 25 points

Expression d'efficacité

- * Chaque judoka effectue 2 randoris (combats) éducatifs : choix du combat debout ou au sol pour les ceintures blanches/jaunes, et combat debout à partir de ceinture jaune
- * Chaque combattant (gagnant ou perdant) additionne tous les avantages qu'il a marqué

Exemples : 2 yuko + 1 waza-ari : 5+5+7 = 17 points

1 yuko+ 1 ippon : 5+10 = 15 points

- * Les randoris se déroulent sur 1min30 ou s'arrêtent lorsqu'un des combattants arrive à la valeur de 2 ippons (20 points = maximum par combat).

Durée des Randoris
1mn30s

Durée des immobilisations	
Ippon	Waza-ari Yuko
20s	15 à 19s 5 à 14s

- * Chaque judoka peut donc comptabiliser de 0 à 40 points pour cette épreuve.

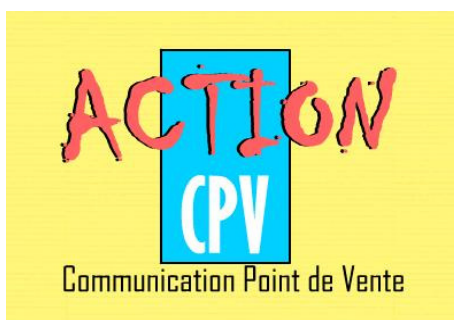
Arbitrage :

- * Pas de suite au sol après ippon marqué debout.
- * Saisies :
 - Les saisies seront installées avant le signal hajime de l'arbitre.
 - Saisie autour du cou interdite : main à la clavicule au plus haut (revers tenu).
 - Saisie en dessous de la ceinture strictement interdite en attaque et en défense.
- * Formes techniques :
 - Interdiction des sutémi, des makikomi et des attaques avec 1 ou 2 genoux au sol.
 - Interdiction des clés de bras et des étranglements
- * Pas de pénalité : matte ou sono-mama et explication de l'arbitre.
- * L'arbitre intervient pour arrêter toute action qu'il estime dangereuse.
- * Le vainqueur n'est pas désigné à la fin du combat.

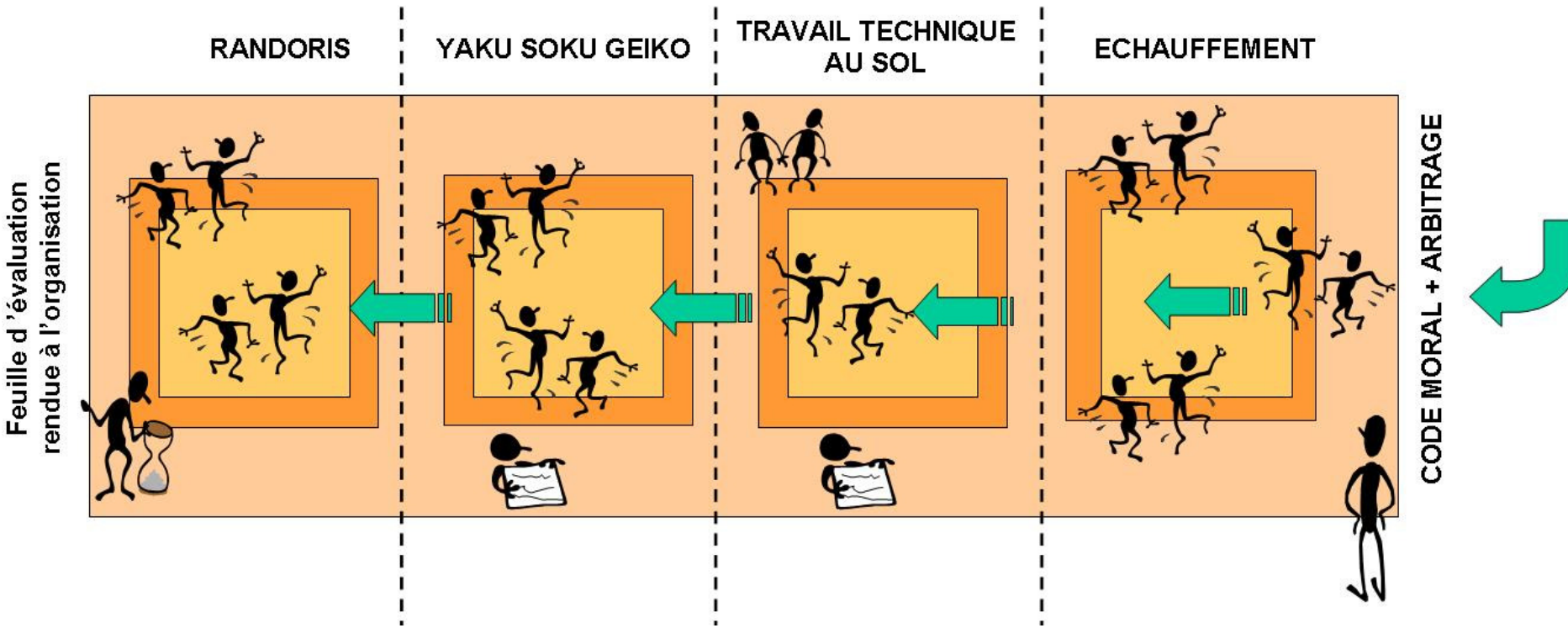
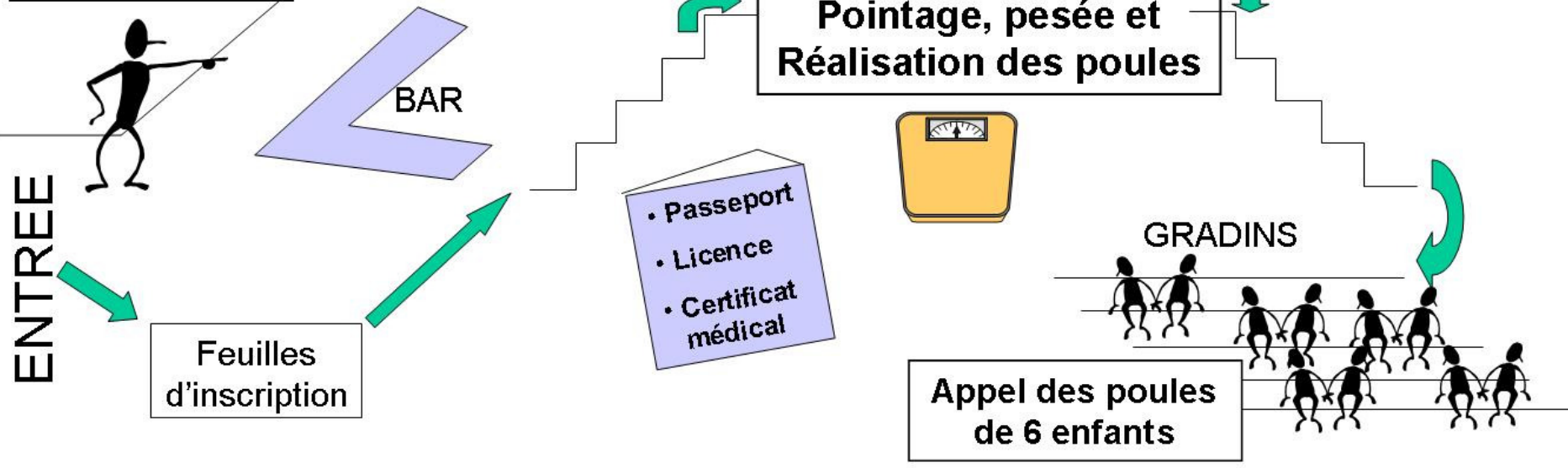
5/. Récompenses

Les 2 meilleurs résultats de l'année seront additionnés, les médailles seront attribuées selon le principe suivant :

- de 80 à 119 points : Bronze
- de 120 à 159 points : Argent
- de 160 à 199 points : Or
- 200 points : Trophée



POUSSIN(E)S



Feuille d'évaluation rendue à l'organisation